



LE 26 JUIN AGIR CONTRE L'AUSTERITE

Les raisons du mécontentement ne manquent pas dans les IEG ! Pleinement au cœur de l'actualité sur coût du travail et coût du capital depuis plusieurs mois, les employeurs de la Branche s'acharnent avec aplomb et zèle à satisfaire la gourmandise des actionnaires en leur redistribuant plus de dividendes. Pour cela, salaires et droits statutaires sont systématiquement « tirés vers le bas ».

L'appétit étant sans fin, afin de répondre aux exigences du capital, ils s'attèlent à revoir des textes du Statut, socle minimum des garanties collectives de tous les salariés statutaires des entreprises des IEG. Ils ont la ferme intention de revoir à la baisse les moyens bénévoles alloués aux activités sociales et le 1 %, salaire différé et socialisé des salariés.

Ainsi, c'est dans ce contexte, que les électriciens et gaziers voient leur pouvoir d'achat une nouvelle fois attaqué par la fiscalisation des avantages en nature.

Cette fiscalisation sur le tarif agent touchera plus fortement les "petits salaires" et les "petites pensions" du fait des effets de seuils. Bon nombre de nos collègues actifs et inactifs, non imposables, vont de fait devoir payer des impôts et perdre le droit à un certain nombre de prestations sociales.

De même, la remise en cause par les employeurs de certaines indemnités, comme celle des déplacements forfaitaires de type Pers. 793 qui permet de rembourser les frais engagés par les salariés.

De plus, maintenant ils refusent d'ouvrir les négociations sur la reconnaissance des classifications, tel qu'ils s'y étaient engagés, et veulent remettre en cause l'aménagement du temps de travail, notamment pour les cadres.

C'est pour ces raisons que nous refusons la fiscalisation des avantages en nature et nous demandons sa prise en charge provisoire par les employeurs. Nous demandons également l'ouverture immédiate de négociations salariales et de revalorisation des pensions afin de compenser ces pertes qui, pour certains, les plus petites rémunérations, pourraient se monter à plusieurs milliers d'euros par an.

Aujourd'hui ce n'est pas aux salariés et aux usagers de payer le pacte de responsabilité décidé et mis en œuvre par le gouvernement pour le patronat. Cette austérité imposée et dénoncée par la CGT est malheureusement accompagnée par d'autres organisations syndicales.

Ce sont près de 25 milliards d'euros d'allègements pour les entreprises qui sont programmés d'ici à la fin 2017. Elles se traduiront par d'importantes mesures sociales et fiscales qui leur seront dédiées (10 milliards d'euros de baisses de charges et près de 10 milliards d'euros sous forme de baisses d'impôts), elles s'ajouteront aux 20 milliards d'euros du crédit d'impôt compétitivité voté fin 2012.

Le 26 juin la CGT DE CANNES appelle tous les salariés

- **A une journée de mobilisation et à participer massivement au rassemblement interpro de 10h à 12h place Garibaldi à Nice**